

13^e
ÉDITION

CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

TRANSFORMER LE QUÉBEC
DE PROJET EN PROJET

500 000 \$
EN PRIX

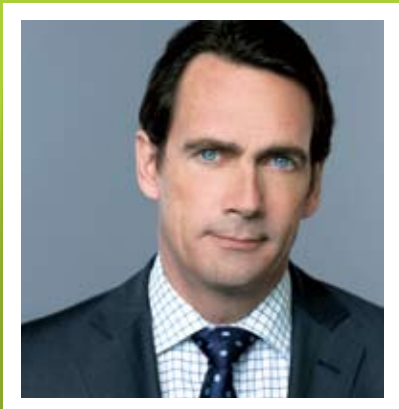


Concours québécois
en entrepreneuriat

Le **Concours québécois en entrepreneuriat** est un organisme qui contribue au développement de la culture entrepreneuriale par le déploiement et la reconnaissance de nouvelles entreprises et de projets entrepreneuriaux en milieu scolaire et communautaire, quel que soit l'âge des participants. En se faisant un véhicule de l'entrepreneuriat dans toutes ses manifestations, il vise à promouvoir des valeurs qui seront utiles toute une vie durant, tant à la personne, à sa région, qu'à tout le Québec. De plus, il œuvre à faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs québécois.

Le **Concours québécois en entrepreneuriat** est le seul concours qui cible à la fois les élèves et les étudiants du primaire à l'université, de même que les tout nouveaux entrepreneurs qui sont bien souvent au stade du plan d'affaires ou en phase de démarrage.

**PLUS
D'UN MILLION
DE PARTICIPANTS,**
**PLUS DE
6 MILLIONS
REMIS EN BOURSES,**
**PLUS DE
50 000 PROJETS
PARTOUT AU QUÉBEC !**



Pierre Karl Péladeau
Président et chef de la direction
QUEBECOR

« Il est essentiel pour notre société d'investir dans la relève entrepreneuriale, car c'est ainsi que nous participons à bâtir le Québec de demain. »

PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE LA 13^e ÉDITION

Fondée en 1950 par Pierre Péladeau, **Quebecor** est devenue l'un des plus importants conglomérats de médias au Canada. Fleuron de l'économie québécoise, l'entreprise est active dans les télécommunications, la télédiffusion, les nouveaux médias interactifs, l'édition de journaux, de magazines et de livres, ainsi que dans la production, la distribution et la vente au détail d'un large éventail de produits culturels. Forte d'un modèle d'affaires solide et résolument moderne, Quebecor envisage l'avenir avec confiance et optimisme.

PARTENAIRE PRÉSENTATEUR



PARTENAIRES EN TITRE



PARTENAIRE MÉDIA



PARTENAIRES PRESTIGE



PARTENAIRES MAJEURS



Espace blanc pour apposer l'étiquette d'identification des responsables



Concours québécois
en entrepreneuriat

ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

PROJETS ADMISSIBLES

Projets entrepreneuriaux scolaires ou parascolaires réalisés et complétés au cours de l'année scolaire (soit de juin 2010 à juin 2011) par des élèves et des étudiants. La majorité des activités du projet doit avoir commencé avant la date limite d'inscription du 14 mars 2011 afin de pouvoir évaluer et valider le développement des valeurs entrepreneuriales des élèves et des étudiants.

Les projets inscrits se traduiront par l'une des activités suivantes :

- La mise sur pied d'une entreprise ou d'une coopérative en milieu scolaire;
- L'organisation d'un projet entrepreneurial présenté sous la forme d'un projet éducatif, sportif, coopératif, communautaire, culturel ou artistique, technologique ou scientifique, régional ou international, dont les activités permettront de développer le potentiel entrepreneurial des jeunes.

PERSONNES ADMISSIBLES

Les élèves et les étudiants inscrits dans un établissement public ou privé qui fréquentent une école primaire ou secondaire, un centre de formation professionnelle, un centre d'éducation des adultes, un établissement d'enseignement collégial, une université, une école gouvernementale ou tout établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

*Les élèves du préscolaire ne sont pas admis au Concours.

CATÉGORIES

- Primaire 1^{er} cycle – 1^{re} et 2^e années (une personne et plus)
- Primaire 2^e cycle – 3^e et 4^e années (une personne et plus)
- Primaire 3^e cycle – 5^e et 6^e années (une personne et plus)
- Secondaire 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e années) (une personne et plus)
- Secondaire 2^e cycle (3^e, 4^e et 5^e années) (une personne et plus)
- Secondaire Adaptation scolaire (une personne et plus)
- Formation professionnelle et Éducation des adultes (une personne et plus)
- Collégial – individuel et petit groupe (de une à trois personnes)
- Collégial – collectif (quatre personnes ou plus)
- Universitaire – individuel et petit groupe (de une à trois personnes)
- Universitaire – collectif (quatre personnes ou plus)

PRIX OFFERTS

À l'échelon national

Les prix associés aux catégories officielles du Concours varient de **2 000 \$ à 3 000 \$**.

Aux prix des catégories officielles, s'ajoutent nombre de prix spéciaux offerts par nos partenaires.

À l'échelon régional

Des prix en argent ou en services seront offerts.

À l'échelon local

Des prix en argent ou en services peuvent être offerts.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

À partir des informations disponibles à l'adresse concours-entrepreneur.org:

1. Réaliser un projet entrepreneurial.
2. Remplir le formulaire d'inscription en ligne.
3. Constituer le dossier de candidature à l'aide des outils proposés.
4. Transmettre le dossier de candidature en 5 exemplaires au responsable local concerné.

Grâce au soutien financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les projets du primaire, du secondaire et du collégial pourraient être admissibles à l'aide financière accordée dans le cadre de la Mesure de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Pour plus d'information, visitez le www.mels.gouv.qc.ca/entrepreneuriat



Lauréat local, lauréat régional, lauréat national ? Trois étapes de sélection sont nécessaires pour désigner les grands gagnants nationaux du Concours. Si vous franchissez la première étape de sélection locale, votre dossier de candidature sera analysé de nouveau lors d'une deuxième étape de sélection régionale pour ensuite, s'il y a lieu, être dirigé vers l'étape finale de sélection nationale.

Date limite d'inscription :

14 mars 2011, 16 h

www.concours-entrepreneur.org

418 644-4255



Concours québécois
en entrepreneuriat

CRÉATION D'ENTREPRISE

PROJETS ADMISSIBLES

- Projets d'affaires ou entreprises qui n'ont pas obtenu de revenus de vente avant le 1^{er} avril 2010.
- Projets visant la création, au Québec, d'une nouvelle entreprise, dont le démarrage est fixé au plus tard le 31 décembre 2011.

PERSONNES ADMISSIBLES

Tout adulte (ou groupe d'adultes) de 18 ans et plus résidant au Québec et ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

CATÉGORIES

- Bioalimentaire
- Commerce
- Économie sociale – *La Capitale groupe financier*
- Exploitation, transformation, production – *Gaz Métro*
- Innovations technologique et technique – *Rogers*
- Services aux individus
- Services aux entreprises – *Fondation de l'Ordre des CMA du Québec*

PRIX OFFERTS

À l'échelon national

Dans chacune des sept catégories officielles du Concours, les grands gagnants se mériteront :

- un premier prix de **10 000 \$**
- un deuxième prix de **5 000 \$**

Aux prix des catégories officielles, s'ajoutent nombre de prix spéciaux offerts par nos partenaires, dont le **Grand Prix Défi de l'entrepreneuriat jeunesse de 20 000 \$**.

À l'échelon régional

Des prix en argent ou en services seront offerts.

À l'échelon local

Des prix en argent ou en services peuvent être offerts.

PRIX TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Entreprises admissibles :

- Entreprises existantes ayant, sans discontinuité, changé de propriétaire majoritaire (50 % + 1) dans la période s'échelonnant du 1^{er} janvier 2010 au 14 mars 2011.
- Entreprises inactives qui ont fait l'objet, dans la période s'échelonnant du 1^{er} janvier 2010 au 14 mars 2011, d'une reprise par un ou des nouveaux propriétaires (propriété de 50 % + 1).

À l'échelon national

Le gagnant se méritera un **prix de 10 000 \$** offert par le Fonds de solidarité FTQ.

À l'échelon régional

Une **bourse de 1 000 \$** sera remise dans **chacune des 17 régions du Québec**, grâce à la contribution financière de SAJE accompagnateur d'entrepreneurs.

Le prix Transmission d'entreprise est présenté grâce au soutien financier du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

À partir des informations disponibles à l'adresse concours-entrepreneur.org :

1. Produire un plan d'affaires.
2. Remplir le formulaire d'inscription en ligne.
3. Transmettre le plan d'affaires et les documents requis en 5 exemplaires au responsable local concerné.

Pour le volet Création d'entreprise, des frais de gestion d'un montant maximum de 50 \$ par projet peuvent être demandés par l'organisme local responsable.

